

Rapport du Conseil de Fondation, exercice 2012

L'année 2012 fut une année intense durant laquelle votre Conseil a été très actif dans des domaines très divers pour un résultat plus que satisfaisant, comme vous avez déjà pu le lire dans notre newsletter du mois de mars.

Le slogan « **3%, 103%, 3%** » se réfère aux chiffres clés suivants :

- le renforcement du bilan par le biais d'une baisse du taux technique de 3.5% à **3%**
- le degré de couverture supérieur à **103%**
- la distribution de **3%** de taux d'intérêt sur la totalité des avoirs de vieillesse, soit le double du taux d'intérêt LPP!

Nous espérons avoir pu vous satisfaire par ces performances réjouissantes.

La performance réalisée sur l'ensemble des placements durant l'année 2012 était de 7.19%. Ce résultat a été positivement influencé par la vente d'immeubles situés à Montreux qui a permis de réaliser près de CHF 4 millions de plus-value par rapport à la valeur au bilan de cet objet, dont la performance depuis son achat en 2007 jusqu'à sa vente a été de plus de 9.84%. Nous tenons ici à remercier notre gestionnaire immobilier, GFI, qui a mené à bien ces négociations. L'arrivée à la Commission de placement de Monsieur Martin Dunning, SPG Intercity, a également été précieuse et ses conseils ont été très utiles lors du paramétrage des activités immobilières permettant d'aboutir à l'établissement d'un appel d'offre pour notre gestionnaire immobilier, tel que nous vous l'avions annoncé l'année dernière.

En juin 2012, Copré a été récompensée pour la seconde fois (après 2009) par le journal alémanique « Sonntagszeitung », pour avoir obtenu le meilleur rendement sur 7 ans parmi les caisses collectives suisses. Cette distinction nous réjouit particulièrement car elle correspond à notre objectif déclaré d'obtenir « le meilleur rendement pour nos assurés, à risques maîtrisés ».

Lors de notre dernière assemblée générale ordinaire, nous avons pris acte de la démission de Monsieur Pierre Michel, ancien président de notre Conseil, après plus de 17 années d'activités dans notre Conseil de Fondation. C'est sous son impulsion que Copré est devenue une institution indépendante en 1998. Son courage, son bon sens et sa détermination ont certainement été décisifs dans le développement de Copré en tant qu'institution solide et florissante. Il a été remplacé, lors de notre assemblée extraordinaire du 6 décembre 2012, par Monsieur Christian Gerbail, déjà membre de notre Commission de placement. Au bénéfice d'une formation et d'une grande expérience dans le domaine financier, Monsieur Gerbail est, depuis 2008, conseiller professionnel des caisses de pension et expert de notre système de prévoyance. Il a pris ses fonctions avec énergie et détermination et nous pouvons déjà saluer son sens de l'initiative et sa créativité.

Secrétariat général:

8, rue Jacques-Grosselin case postale CH-1227 Carouge T 022 308 86 69 www.copre.ch

Administration:

Passage St-Antoine 7 case postale CH-1800 Vevey 1 T 021 924 87 40 copre@copre.ch

Comme vous le savez, le corset réglementaire limite de plus en plus notre marge de manœuvre, alourdit nos processus décisionnels et renchérit nos coûts administratifs, sans réels bénéfices pour les assurés. Votre Conseil tente cependant de rester pragmatique et de maintenir un fonctionnement rationnel régi par le bon sens et par l'efficacité. Dans ce domaine, la présence dans notre Conseil de Me Robert Fiechter, avocat et vice-président, est particulièrement appréciée.

Notre développement poursuit son chemin avec +6.2% d'affiliés, +2.3% d'assurés, +9% de capitaux de prévoyance et +11.2% de fortune. Cette évolution positive démontre que les atouts de Copré sont reconnus par les professionnels de la prévoyance et qu'elle mérite sa place dans le peloton de tête des caisses de prévoyance suisses. Le phénomène de concentration d'acteurs de petite taille se poursuit et votre Conseil étudie en ce moment une éventuelle nouvelle opportunité de croissance. Rien ne se concrétisera néanmoins sans un réel avantage pour nos affiliés.

La commission de communication, présidée par Monsieur Robin Gordon, membre de notre Conseil, s'est efforcée de communiquer nos résultats et nos points forts. Vous avez sans doute remarqué les visuels « post-it » et notre « clé pour une prévoyance professionnelle performante » dans la presse spécialisée. Nous avons également commencé à planifier la célébration du 40^e anniversaire de Copré pour l'année prochaine. Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans vous faire part de notre plaisir, malgré la charge croissante de travail, de gérer notre Fondation. Il est gratifiant de réussir à tenir la barre dans une mer agitée et à terminer l'année avec des résultats nettement encourageant. Qui plus est, notre travail s'effectue dans une ambiance positive, où chacun a sa place, est respecté et peut s'exprimer librement, souvent dans sa spécialité. Nous mettons tout en œuvre pour que cela perdure.

Le Conseil de Fondation

Secrétariat général:

8, rue Jacques-Grosselin case postale CH-1227 Carouge T 022 308 86 69 www.copre.ch

Administration:

Passage St-Antoine 7 case postale CH-1800 Vevey 1 T 021 924 87 40 copre@copre.ch